

Communiqué de presse
28 juin 2012

La Fondation FACE et l'ANRU lancent le concours



**En partenariat avec l'Acsé, l'Union Sociale pour l'Habitat, GDF SUEZ,
la Fondation Terre Plurielle de Bouygues Construction**

pour récompenser les projets à potentiel développés dans les quartiers

La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), reconnue d'utilité publique, est un réseau national de 38 clubs d'entreprises locaux qui participent aux politiques territoriales de prévention et de lutte contre les exclusions, en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques. L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public industriel et commercial chargé d'assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de rénovation urbaine (PNRU).

Les deux organismes ont décidé de renouveler leur partenariat en lançant le concours national 2012 « S'engager pour les quartiers ». Celui-ci vise à récompenser les projets développés par les associations, les collectivités, les établissements publics et les entreprises hors Grands Groupes et filiales dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et plus spécifiquement les quartiers rénovés ou en cours de rénovation urbaine, dits ANRU*.

Pour être primés, les projets candidats doivent répondre aux critères suivants :

- ⤴ être développés dans un quartier rénové ou en cours de rénovation urbaine* ;
- ⤴ présenter un intérêt économique, social ou culturel pour ce quartier ;
- ⤴ être co-construits par plusieurs acteurs locaux publics et/ou privés (un porteur de projet et plusieurs parties prenantes) ;
- ⤴ avoir un impact tangible et mesurable.

Le concours, organisé en partenariat avec l'Acsé, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), la Fondation Terre Plurielle de Bouygues Construction et GDF SUEZ, cherche à appréhender de manière globale la rénovation urbaine et le développement des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en donnant à ces projets leur pleine dimension humaine et sociale. Il vise également à promouvoir des projets facteurs de dynamisme économique et de lien social afin de démultiplier leur impact économique, social et culturel et servir d'exemple, voire être modélisés.

Il s'adresse à toute structure publique ou privée dont le siège et l'activité principale sont en France, développant un projet dans les quartiers en mutation.

Outre le Grand Prix, quatre prix nationaux seront attribués :

- ⤴ le Prix « Innovation sociale et sociétale »
- ⤴ le Prix « Création d'activité et développement économique »
- ⤴ le Prix « Insertion professionnelle »,
- ⤴ le Prix « Vie quotidienne et lien social »

*La liste des quartiers dits ANRU faisant partie du Programme National de Rénovation Urbaine est disponible sur : www.fondationface.org.

Un jury composé de représentants des partenaires du Concours et d'experts en politique de la ville se réunira à la fin du mois d'octobre pour évaluer les projets et déterminer les gagnants du Grand Prix et des quatre prix nationaux.

Les lauréats se partageront une dotation de 50.000 euros, à raison de 10.000 euros chacun, qui sera versée après la remise des prix officielle en décembre 2012.

Les dossiers de candidature sont disponibles en téléchargement sur le site www.fondationface.org ou sur simple demande par email à la Fondation FACE : concours2012@fondationface.org, la date limite d'inscription étant fixée au 27 septembre minuit.

A propos de...

L'ANRU

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué par la loi du 1er août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine prévoit un effort national sans précédent de transformation des quartiers les plus fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS), effort qui porte sur les logements, équipements publics et aménagements urbains. Sa mise en œuvre a été confiée à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

L'ANRU approuve des projets globaux qu'elle finance sur des fonds publics et privés. L'Agence apporte son soutien financier aux collectivités locales, aux établissements publics et aux organismes privés ou publics qui conduisent des opérations de rénovation urbaine dans les ZUS et dans les quartiers présentant les mêmes difficultés socio-économiques (article 6 de la loi du 1er août 2003).

A l'horizon 2013, 490 quartiers répartis dans la France entière seront rénovés, améliorant le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants.

La Fondation FACE

Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry, avec 13 entreprises nationales, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, P-dg de GDF SUEZ. C'est un réseau national de 38 clubs d'entreprises locaux qui participent à la prévention et à la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 4.000 entreprises locales et nationales, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement. Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, des actions sont animées par les Clubs locaux, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, raccrochage scolaire, orientation métiers, actes de médiation sociale, accompagnement Diversité des entreprises, accompagnement des collectivités, animation des ZFU, mécénat de solidarité... autant de moyens pour lutter contre les inégalités sociales en France.

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

« S'engager pour les quartiers » - édition 2012 - en partenariat avec



Le projet FACE est cofinancé par l'Union européenne



Avec le soutien du Fonds Social Européen UNION EUROPÉENNE